

# Cabinet de la SCP PICHARD-DEVÉMY-KARM

Avocats au Barreau de Chartres, demeurant dite ville

47, rue Alexandre-Ribot - Tél. 02 37 28 30 05

## Vente aux enchères publiques

au plus offrant et dernier enchérisseur à l'audience

des criées de Monsieur le Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Chartres, situé 3, rue Saint-Jacques, 28000 CHARTRES

le **JEUDI 8 OCTOBRE 2020 à 14 HEURES**

# UNE MAISON D'HABITATION



située 5, rue du Cheval Blanc 28310 NEUVY-EN-BEAUCE, comprenant :

### Au rez-de-chaussée :

- Séjour-Cuisine (32,75 m<sup>2</sup>), sol et plinthes carrelés, murs et plafond peints, cuisine équipée d'un plan de travail et de meubles en bois stratifié, une plaque de cuisson à induction à quatre feux, un évier en matière composite à un bac, deux radiateurs électriques, un tableau électrique, une porte fenêtre à deux panneaux coulissants en aluminium avec store électrique en PVC, une fenêtre à deux battants en PVC avec store en PVC.
- Salle d'Eau (4,25 m<sup>2</sup>), sol et murs carrelés, plafond peint, un lavabo en émail sur placard en bois stratifié, une douche multijets, un radiateur électrique, une aération.
- Toilettes (0,95 m<sup>2</sup>), sol carrelé, murs pour partie carrelés et en partie haute peints, plafond peint, une cuvette de WC avec réservoir encastré.

**A l'étage :** accès par un escalier avec marches et rambarde en bois verni.

- Palier (5,20 m<sup>2</sup>), sol recouvert d'un parquet en bois stratifié, plinthes en bois verni, murs et plafond peints, trappe d'accès aux combles.
- Deux chambres (respectivement 6,80 m<sup>2</sup> et 8,65 m<sup>2</sup>), sol recouvert d'un parquet en bois stratifié, plinthes en bois verni, murs et plafond peints, un radiateur électrique, une fenêtre de toit de type « Velux ».

- Bureau (4,05 m<sup>2</sup>), sol recouvert d'un parquet en bois stratifié, plinthes en bois verni, murs et plafond peints, un radiateur électrique, une fenêtre de toit de type « Velux ».
- Buanderie (2,55 m<sup>2</sup>), sol et plinthes carrelés, murs et plafond peints, un ballon d'eau chaude. Une arrivée et une évacuation d'eau pour machine à laver, une aération, une fenêtre de toit de type « Velux ».
- Toilettes (1,90 m<sup>2</sup>), sol carrelé, murs pour partie carrelés et en partie haute peints, plafond peint, une cuvette de WC, une vasque en émail sur placard en bois stratifié, une aération.

Surface totale Loi Carrez : 67,10 m<sup>2</sup>

### A l'extérieur :

- Petite dépendance (26,30 m<sup>2</sup> dont la fonction l'exclut de la loi Carrez).
- Terrain

Le tout cadastré section C N° 880 lieudit 5, rue du Cheval Blanc, pour une contenance de 01a 67ca et section C N° 882 lieudit 5, rue du Cheval Blanc, pour une contenance de 00a 47ca pour une contenance totale de 02a 14ca et les droits indivis au passage commun cadastré section C n° 883 pour 00a 80ca donnant accès à l'immeuble fermé par un portail à deux battants en métal peint (cf. plan de division y annexé).

Cet immeuble est occupé mais libre de location.

La visite sera réalisée par la SCP d'ARAQUY et SOUSAN, Huissiers de justice associés à CHARTRES (28) 6, rue Danièle Casanova, le **lundi 14 septembre 2020 de 16h00 à 17h00**.

Les frais étant supportés par l'acquéreur en sus du prix principal de vente. Les personnes intéressées devront remettre à leur Avocat avant l'adjudication : un chèque tiré par leur banque à l'ordre de la CARPA représentant 10 % du montant de la mise à prix sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3.000 €, un chèque tiré par leur banque à l'ordre de la CARPA à titre de provision sur les frais préalables de vente et aux frais postérieurs d'un montant de 9.000 €, constatant leur solvabilité, une attestation de la banque indiquant l'identité du propriétaire du compte d'où proviennent les fonds, un extrait de leur acte de naissance ayant moins de 6 mois de date ainsi qu'une pièce d'identité (éventuellement livret de famille ou photocopie certifiée conforme) avec pour la personne née à l'étranger mention des noms et prénoms de ses parents et pour les sociétés, un extrait Kbis (justificatif de sa dénomination et de son numéro de SIREN). Et une attestation sur l'honneur datée et signée par le ou les enchérisseurs indiquant qu'il ne fait pas ou qu'ils ne font pas l'objet d'une interdiction d'enchérir ou encore que l'acquisition du bien saisi est pour une occupation personnelle étant ajouté que pour une Société Civile Immobilière (SCI) ou une Société en Nom Collectif (SNC) cette attestation doit en outre comporter pour ses associés et mandataires sociaux l'ensemble des éléments prévus pour les personnes physiques et morales. Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe de Monsieur le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARTRES soit 3, rue Saint-Jacques 28000 CHARTRES où il a été déposé le 26 février 2020 ainsi qu'au **Cabinet de la SCP PICHARD-DEVÉMY-KARM**.

**MISE A PRIX :**  
**35.000 €**

Fait à Chartres, le 28 juillet 2020.

Signé : **Mathieu KARM**.

### Pour tous autres renseignements, s'adresser :

1°) à la SCP PICHARD-DEVÉMY-KARM, Avocats au Barreau de Chartres, dont le cabinet est situé 47, rue Alexandre-Ribot, 28000 CHARTRES, tél. 02 37 28 30 05.

2°) au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Chartres, 3, rue Saint-Jacques où le cahier des conditions de vente est déposé, tél. 02 37 18 72 56.

3°) sur Internet : [www.ordredesavocats-chartres.com](http://www.ordredesavocats-chartres.com)